



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2004

**Opération de Renouveau Urbain - Convention avec la Caisse  
des Dépôts et Consignations et la Ville de Niort : Cofinancement du  
poste de Chef de Projet**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004**

DELIBERATION D20040336

**AMERU**

**Opération de Renouveau Urbain - Convention avec la Caisse  
des Dépôts et Consignations et la Ville de Niort : Cofinancement  
du poste de Chef de Projet**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le dispositif lié au renouvellement urbain sur les quartiers sensibles du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie se poursuit par l'élaboration d'un projet ambitieux de rénovation urbaine et sociale sur ces mêmes quartiers. Il s'agit du nouveau cadre d'intervention institué par les orientations de la loi Borloo qui préfigure une action sur la durée et de plus grande portée et qui prend le relais de la convention ORU du 25 janvier 2001.

Dès le départ, les cosignataires ont procédé au recrutement d'un Chef de Projet pour le suivi et la mise en œuvre de ce dispositif et de ses différentes opérations.

Deux conventions précédentes ont été signées entre la Ville de NIORT et la Caisse des Dépôts et Consignations concernant le financement du poste de Chef de Projet, respectivement pour les périodes allant du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2002, puis du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003.

La convention figurant en annexe a pour objet aujourd'hui de déterminer les modalités de versement de la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations à la poursuite du co-financement du poste de Chef de Projet ORU à hauteur de 30 % pour la période annuelle allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire ou son représentant à :

- signer la convention,
- procéder à la demande de versement de ladite participation.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)